

PROJET DE DELIBERATION  
Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES

2014

16/05/21

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du  
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 17 décembre 2014

Objet : **L'an deux mille quatorze et le dix sept décembre 2014 à 17 heures trente**  
**Election**  
**3<sup>ème</sup> Vice-**  
**Président**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

N° 1412/01

MM : Thaon, Colomas, Damiani, Ginesy, Mary, Verola, Victor, Quercia.

MMES : Bandecchi, Colle, De poulpique, Isnart, Peniello, Soullie.

A la suite des dernières élections du Bureau du Syndicat Mixte, le Comité Syndical a élu à l'unanimité le 3<sup>ème</sup> Vice-Président :

3<sup>ème</sup> Vice-Président : **M. Gilbert MARY**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.  
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Président,  
Jean THAON

